



LA CGT DES CHEMINOTS LANCE L'ALERTE !

**Après le déraillement
de Cléon le 11 septembre
et la découverte
d'une éclisse cassée
à Coutances
le 22 septembre,
un droit d'alerte
a été déposé
par les élus CGT
auprès de la direction
TER Normandie.**

**Actuellement,
les cheminots concernés
exercent
leur droit de retrait.**

**La Fédération CGT
des cheminots
se tient aux côtés
de tous les cheminots
qui alertent
depuis des mois
sur la situation
du réseau national.**

Les derniers événements sécurité graves survenus en Normandie, ajoutés à tous ceux recensés sur l'ensemble du territoire depuis le début de l'année, viennent confirmer ce que la CGT des cheminots dénonce depuis des mois : **l'urgence sur les moyens pour l'entretien du réseau est bien réelle !**

Alors que la France figure en queue du peloton européen en matière d'investissements dans les infrastructures ferroviaires, les désorganisations successives réduisent les effectifs des cheminots et rendent intenable l'exercice de leurs métiers !

Gouvernement et directions doivent répondre des enjeux de sécurité, de moyens humains et matériels consacrés à la surveillance et à la maintenance du réseau : par exemple, comment seulement 10 cheminots sont-ils censés assurer la maintenance et la surveillance régulières de 57 kilomètres de voies, dont certaines atteignent près de 37 ans d'âge ?

La CGT des cheminots porte des revendications concrètes :

- Renforcer les équipes de maintenance,
- Remettre totalement en cause le programme Maintenir Demain et déclencher immédiatement un moratoire pour toutes les réorganisations en cours,
- Mettre fin à la logique de sous-effectifs à la SUGE (Surveillance Générale SNCF) et de contractualisation de la sûreté,
- Préserver les métiers et les savoir-faire ferroviaires,
- Garantir des parcours professionnels reconnaissant l'expérience, l'ancienneté, la technicité des métiers et les diplômes,
- Flécher de nouvelles ressources financières pour investir massivement sur les infrastructures ferroviaires.

L'ensemble des cheminots exerçant sur le réseau ferré est exposé : la CGT des cheminots a donc déposé un droit d'alerte national sur les CSE Centraux Réseau et Voyageurs, sur le CSE Hexafret et a pris contact avec les élus CGT des entreprises ferroviaires privées !

La vie des cheminots et des usagers ne se brade pas : la sécurité ferroviaire repose sur la prévention, une infrastructure entretenue et des cheminots suffisamment nombreux et expérimentés.

Nous réaffirmons que c'est grâce aux cheminots que la sécurité ferroviaire tient, et que c'est à cause des politiques ultra-libérales qu'elle est mise en péril, à l'instar du service public !

